



AVIS D'ÉBULLITION (PRÉVENTIF) **SECTEUR VILLAGE**

Saint-Adolphe-d'Howard, vendredi 29 septembre 2017 - **La Municipalité recommande de faire bouillir l'eau au moins une (1) minute à gros bouillons, avant de la consommer.**

L'origine de cet avis d'ébullition est reliée à une diminution de la qualité d'eau brute. L'avis d'ébullition est en vigueur jusqu'au retour d'une qualité d'eau acceptable.

Advenant une eau trouble, il serait recommandé de purger votre ligne d'eau, en ouvrant l'eau du bain ou de la douche pour une période de 15 minutes jusqu'à ce que votre eau cesse d'être brouillée.

Vous devez utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour les usages suivants :

- la préparation des breuvages, de jus, de boissons chaudes;
- la préparation des biberons et des aliments pour bébé;
- le lavage des fruits et des légumes qui seront mangés crus;
- la préparation d'aliments;
- la fabrication de glaçons;
- le lavage de dents;
- lors du lavage de la vaisselle, utiliser de l'eau chaude avec du détergent et laisser sécher;
- pour le lave-vaisselle, le cycle à l'eau chaude assure la désinfection.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet pour les autres usages qui n'amènent pas d'ingestion d'eau, notamment laver le linge, la prise de douche ou de bain.

**Le moment de la levée de cet avis d'ébullition sera communiqué
par le système automatisé de messagerie.**

De plus, si vous désirez être joints rapidement par téléphone et que vous n'êtes pas encore inscrits au système automatisé de messagerie Somum, vous pouvez le faire via notre site internet www.stadolphedhoward.qc.ca en suivant les indications du Portail Citoyen.

Nous sommes désolés des incon vénients que peut occasionner cette situation. Sachez que nous faisons de notre mieux pour rétablir la situation le plus tôt possible.

Caroline Charest-Savard
Technicienne chargée de projets